

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 25 JUILLET 2017

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5) : Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint),
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)

Absente excusée (1) : Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), donne pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Absente : Valérie BERGER-CAPBERN

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)
Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON (Secrétariat fédéral)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 17h35, remercie tous les membres de leur présence et informe le Bureau Directeur du nombre de licenciés : 8109 licenciés à ce jour, ce qui représente une augmentation de 48 licenciés par rapport à cette même date 2016. Le constat d'une croissance faible est le même que lors du précédent Bureau Directeur et le Président souligne une nécessité de vigilance par rapport au budget.

Le Président fait ensuite part de ses activités :

- 1^{er} au 7 juillet : représentation FFCO sur les WOC à Tartu (Estonie)
- 3 juillet à Tartu (Estonie) : réunion de la commission IOF « Ethics »
- 4 juillet à Tartu (Estonie) : réunion du COMOF (Confédération des fédérations Méditerranéennes de course d'orientation)
- 4 juillet à Tartu (Estonie) : signature de la convention de partenariat FFCO-Swiss Orienteering
- 5 juillet à Tartu (Estonie) : réunion IOF des présidents de fédération

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Compte-rendu du BD du 21/06/2017

Après modifications apportées par les membres du Bureau directeur, le compte-rendu du BD du 21/06/2017 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2. IOF : dissolution du EWG (European Working Group) et création de groupes subrégionaux, quelle place pour la France ?

Le Président fait part de l'historique de l'organisation EWG et informe le Bureau directeur que l'IOF, suite à la dissolution de ce groupe, incite à la création de groupes subrégionaux, avec pour objectif que les pays forts soutiennent les autres pays dans le développement de l'activité CO. Il existait déjà un regroupement des pays nordiques (N.O.R.D.) auquel les pays baltes ont décidé de se joindre, ainsi qu'un regroupement des pays du sud-est Européens (S.E.E.O.C). L'Europe centrale et occidentale n'a pas pour l'instant de groupe subrégional. La république Tchèque a pris l'initiative de lancer le groupe subrégional d'Europe central et fait du lobbying pour capter des pays comme la Suisse ou l'Allemagne, qui aurait plus vocation (politique et historique) à faire partie du même groupe subrégional que la France. L'idée serait de créer le groupe subrégional Europe occidental avec comme nations fortes un trio composé de la France, la Grande-Bretagne et la Suisse.

Le Président souligne l'importance pour la France de ne pas se retrouver isolée et de pouvoir être associée à des nations relativement fortes, afin de conserver son rang au sein de l'IOF.

Après discussions, le Bureau directeur donne son accord pour que le Président poursuive les contacts (initiés avec la Suisse et l'Angleterre).



3. Service civique

Le Secrétaire Général informe le Bureau directeur qu'un dossier de demande d'agrément au titre du service civique a été préparée par Bernard Mortellier afin d'accueillir des personnes volontaires dans ce cadre autour de quatre missions : élaboration de dossier de grands évènements internationaux, intégration de jeunes et de femmes aux postes de responsabilités, promotion des activités de pleine nature et accueil de personnes en situation de handicap. Cette demande d'agrément au titre de l'engagement du service civique a vocation à couvrir également les ligues.

Le Bureau directeur valide cette démarche et approuve la possibilité d'accueillir des volontaires du service civique. Il mandate le DTN pour une relecture de ce dossier avec comme objectif de le déposer en septembre.

4. Bulletin d'adhésion, attestation et certificat médical type

Le Secrétaire Général informe le Bureau directeur que, conformément aux nouvelles dispositions du Code du Sport relatives au certificat médical, le bulletin de renouvellement d'adhésion et le certificat médical type ont été revus et mis à jour en respect de ces nouvelles directives.

Ces nouveaux documents seront mis en ligne et une information sera faite dans la Lettre OClubs du mois de juillet.

5. Licenciés UNSS/UGSEL : reconduction de l'offre promotionnelle

Le Bureau directeur valide la reconduction de l'offre promotionnelle (1^{ère} année de licence gratuite) pour 2018 à partir du 1^{er} septembre 2017. Il décide également d'assurer un suivi des renouvellements de ces licences afin de déterminer sur la durée de l'olympiade l'apport réel de nouveaux licenciés ayant bénéficié de cette mesure.

Cette offre promotionnelle fera l'objet d'un rappel dans la la Lettre OClubs du mois de juillet.

6. Devis installation vidéoprojecteur au plafond et écran mural au siège FFCO

Le Trésorier présente au Bureau directeur des devis d'installation d'un vidéoprojecteur au plafond, soit avec le matériel existant, soit avec un nouvel écran mural. Le Bureau directeur valide l'installation du vidéoprojecteur au plafond avec matériel existant, sans nouvel écran mural, avec une nécessité que cette installation soit effective au 1^{er} septembre 2017.

7. Devis nouvelles fenêtres au siège FFCO

Après présentation par le Trésorier de devis pour trois nouvelles fenêtres (bureaux Président, DTN, Trésorerie-Communication), le Bureau directeur valide cette dépense pour un maximum de 5000 euros.

Une information sera faite au syndic du changement de ces trois fenêtres à l'identique.

8. Séminaire Arbitre National et Délégué National

Après discussion autour des différentes propositions d'accueil du séminaire AN-DN prévu les 2 et 3 décembre 2017, le Bureau directeur valide le devis établi pour le « CISP de Kellerman ». Une invitation va être envoyée aux experts avec ces précisions de lieu.

9. Aide CO Multisports

Le Secrétaire Général rappelle la matérialisation d'une aide discutée en réunion de CD/séminaire du 21 mai 2017 : Trophée CO multisports, lots à hauteur de 1000 euros pour la finale nationale du ROC 37.

Le Bureau directeur acte cette dépense de lots à hauteur de 1000 euros, sachant qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle qui ne pourra être renouvelée sans projet global pour la CO multisports dans le projet fédéral.

10. Coupe de France 2017, bons d'achat

Après dépouillement de l'appel d'offres, le Bureau directeur prend acte des propositions reçues et retient l'offre la mieux disante de NORSKOGS.

11. Statuts types des ligues, comités départementaux, clubs

Afin de mettre à jour ces différents statuts types, le Bureau directeur souhaite solliciter Jean-Paul TERS pour travailler sur ces mises à jour et le Secrétaire Général en fera une relecture.

12. Points divers

- Demande exceptionnelle

Suite à une mutation professionnelle, une demande de mutation en cours d'année a été faite par une famille : du club 4708 au club 5116. Cette mutation en cours d'année a reçu l'accord des 2 présidents de clubs. Conformément à l'article IX.4 des statuts, elle doit être approuvée par le Bureau Directeur.

Après discussions, le Bureau directeur procède au vote : 5 pour, 1 contre

Le Secrétaire Général est en charge de transmettre la réponse positive aux personnes concernées.

Echanges avec la FF de Triathlon / reconnaissance de la licence comme certificat médical

Suite à la demande de rendez-vous faite à la FF.Triathlon le 27 juin dernier, un rendez vous téléphonique a eu lieu le lundi 24 juillet entre le Secrétaire Général de la FFCO et JM.Buniet, Vice-président en charge du développement accompagné d'Hervé Simon pour la FF.Triathlon. Après un rappel de la problématique confirmée par l'analyse du Ministère des Sports, nos interlocuteurs ont reconnu que pour 2017 les modalités d'obtention de la licence de Triathlon ne permettent pas de considérer que la licence peut valoir certificat médical. Pour 2018, la FF.Triathlon a choisi de demander systématiquement un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition. Ils considèrent que si ce point est confirmé, la licence FF.Triathlon devrait pouvoir valoir « certificat médical ».

Après analyse des possibilités de renouvellement de licence en 2018 et en 2019 sur la base d'un ancien certificat médical et d'une attestation sur l'honneur, le bureau directeur confirme sa recommandation de ne pas accepter une licence Triathlon comme valant certificat médical lors des manifestations organisées par nos clubs.

- Point sur le budget

Le Trésorier fait un point rapide sur les comptes de la FFCO. Les recettes sont en ligne avec le budget et les dépenses sont maîtrisées.

- Actions pour départ de Thierry Gueorgiou

Le Bureau directeur prend acte de deux actions à venir pour honorer Thierry Gueorgiou, qui a décidé d'arrêter la compétition de Haut Niveau : un numéro spécial de CO'Mag lui sera dédié et le Président discute avec lui la possibilité de le faire venir en France lors d'une grande manifestation type CNE ou CFC.

- Commission juges et arbitres

Suite à une demande de la Commission Juges et arbitres d'équiper les arbitres d'une chasuble très repérable, le Bureau directeur vote l'achat de ces chasubles à l'unanimité.

20h10 : Mathieu LEMERCIER quitte la réunion et donne pouvoir à Marie-Claudine PERRIN.

- Championnat d'Europe de Course d'Orientation 2020

L'IOF ayant diffusé un appel à candidature pour l'organisation des EOC 2020, une diffusion de cet appel sera faite très rapidement en direction des ligues. Il s'agira d'un EOC Forêt. Le Bureau directeur propose qu'un accompagnement des éventuelles candidatures soit fait par la Commission Evènementiel.

- Championnat de Course d'Orientation des Forestiers Européens EFOL

Une information sur l'existence de ce championnat des forestiers européens a été reçue à la FFCO. Il est décidé de la diffuser par l'intermédiaire du site FFCO dans la rubrique « Courir à l'étranger ». Le secrétariat administratif fera une réponse dans ce sens aux organisateurs.

- O'Camp

Dans le cadre de l'organisation d'O'Camp en Isère, il semblerait que plusieurs demandes de support logistique (cartes, matériel) aient été faites auprès du CDCO 38 dont certaines pouvaient laisser croire que les organisateurs ne disposaient pas du soutien de la FFCO. Le Bureau directeur le regrette et fera le nécessaire pour que dans l'avenir les organisateurs demandent d'abord le soutien de la FFCO.

- Information sur ouverture ou fermeture des bureaux FFCO

Le Bureau directeur prend acte de la fermeture des bureaux de la FFCO le lundi 14 août 2017 et d'une réflexion menée pour l'ouverture du standard trois jours par semaine au lieu de deux, à compter de la rentrée de septembre (lundi/mercredi/vendredi).



- Conférence des Présidents de Ligue

Un travail sur le projet fédéral étant prévu en Conférence des Présidents de Ligues le 2 septembre prochain, et au vu du peu de participants déjà inscrits, il est décidé de faire une relance avant fin juillet auprès des Présidents de Ligues. Seront également invités à cette réunion Valérie Berger-Capbern pour les Pratiques sportives, Agnès Eudier pour la Formation, Thierry Vermeersch pour le Haut Niveau et Marie-Claudine Perrin en tant que secrétaire de séance.

Fin de séance à 21h30.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

